



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/252/Add.4
21 novembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE
LA QUARANTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE

Additif

1. A sa 61e séance plénière, le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/44/250/Add.5, par. 1), d'ajouter le point suivant à la liste des questions renvoyées à la Cinquième Commission.

22. Financement du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (point 159).

2. A la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/44/250/Add.5, par. 2), d'ajouter à la liste des questions devant être examinées directement en séance plénière l'alinéa ci-après, au titre du point 16 de l'ordre du jour tel qu'il a été modifié (voir A/44/251/Add.4, par. 2) :

16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections.

...

d) Election du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
